

# Bilan annuel 2017 des contrats d'assurance vie non réglés pour Carpilig Prévoyance

En application de l'article L.132-9-3-1 et de l'article 132-9-4 du code des assurances

**Tableau 1**

	<b>NOMBRE DE CONTRATS</b> ayant donné lieu à instruction/ recherche par l'entreprise d'assurance	<b>NOMBRE D'ASSURÉS</b> centenaires non décédés, y compris ceux pour lesquels il existe une présomption de décès	<b>MONTANT ANNUEL</b> (toutes provisions techniques confondues) des contrats des assurés centenaires non décédés	<b>NOMBRE de contrats classés « sans suite »</b> par l'entreprise d'assurance	<b>MONTANT ANNUEL</b> des contrats classés « sans suite » par l'entreprise d'assurance
<b>Année 2017</b>	<b>32</b>	<b>1</b>	<b>7 027 €</b>	<b>0</b>	<b>0 €</b>

**Tableau 2**

	<b>MONTANT ANNUEL</b> et nombre de contrats dont l'assuré a été identifié comme décédé (article L. 132-9-2)	<b>NOMBRE DE CONTRATS</b> réglés et montant annuel (article L. 132-9-2)	<b>NOMBRE DE DÉCÈS CONFIRMÉS</b> d'assurés/ nombre de contrats concernés/ montant des capitaux à régler (capitaux décès et capitaux constitutifs de rente) à la suite des consultations au titre de l'article L. 132-9-3	<b>MONTANT DE CAPITAUX</b> intégralement réglés dans l'année aux bénéficiaires/ nombre de contrats intégralement réglés aux bénéficiaires à la suite des consultations au titre de l'article L. 132-9-3
<b>Année 2017</b>	<b>Montant en euros : 26 500 €</b> <b>Nombre de contrats : 1</b>	<b>Nombre de contrats : 0</b> <b>Montant en euros : 0 €</b>	<b>Nombre de décès confirmés : 15</b> <b>Nombre de contrats concernés : 15</b> <b>Montant des capitaux à régler : 332 384 €</b>	<b>Montant en euros : 11 877 €</b> <b>Nombre de contrats : 3</b>
<b>Année 2016</b>	<b>Montant en euros : 159 537 €</b> <b>Nombre de contrats : 3</b>	<b>Nombre de contrats : 1</b> <b>Montant en euros : 28 898 €</b>	<b>Nombre de décès confirmés : 27</b> <b>Nombre de contrats concernés : 27</b> <b>Montant des capitaux à régler : 803 727 €</b>	<b>Montant en euros : 53 718 €</b> <b>Nombre de contrats : 2</b>

